

1389
Comité Permanent Inter-Etats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel



Permanent Inter-State Committee for
Drought Control in the Sahel

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR "POLITIQUE GRN/LCD"

**PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
LOCAL AU SAHEL**

PADLOS

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1997

**COMITÉ DE PILOTAGE
OUAGA, 19 - 23 JANVIER 1998**

SOMMAIRE

	Pages
I. INTRODUCTION	2
II. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES	2
A. ACTIVITES DE COORDINATION ET GESTION	2
B. ACTIVITES TECHNIQUES	4
1. PLATE-FORME PAYSANNE	4
2. DECENTRALISATION	13
3. FONCIER	14
4. GROUPES SPECIFIQUES (Femmes et Jeunes)	19
III. CONTRAINTES	27
IV. PERSPECTIVES	28
A. <i>ACTIVITES DE COORDINATION ET DE GESTION</i>	28
B. <i>ACTIVITES TECHNIQUES</i>	29
V. CONCLUSION	39

I - INTRODUCTION

Le PADLOS a effectivement démarré ses activités en 1996. En dépit des contraintes inhérentes à tout démarrage du genre, les objectifs fixés ont été atteints dans une large mesure.

Durant la première année, l'effort a surtout porté sur l'accréditation du projet et l'implantation de ses activités.

Les objectifs fixés pour 1997 devaient permettre non seulement de renforcer les dynamiques déjà créées mais aussi de valoriser et de capitaliser les expériences acquises.

Le PADLOS a débuté l'exercice 1997 par la préparation du Comité de Pilotage qui s'est tenu du 13 au 17 Janvier 1997. Toute l'équipe du projet s'est attelée à la préparation des documents techniques (programme d'activités et budget) et a pris part activement aux travaux.

Dans l'ensemble les observations du Comité de pilotage ont été appréciables pour le projet. IL a toutefois été demandé au PADLOS de recentrer ses activités par la consolidation des acquis. C'est pour tenir compte de ces observations que le projet de budget présenté a été revu à la baisse et adopté pour un montant en Francs CFA de 359 827 000, contre Francs CFA 429 331 000 en 1996.

Les activités programmées pour l'année 1997, qui comprennent les activités techniques et les activités de coordination visaient à rechercher une plus grande synergie entre le PADLOS et ses partenaires. C'est ainsi qu'il a été prévu de mettre un accent particulier sur la circulation de l'information à travers la publication et la diffusion des documents, et aussi sur la concertation entre acteurs de développement par l'organisation de rencontres sur des thèmes porteurs.

Le présent rapport fait état des activités menées en 1997 et des contraintes qui y ont été rencontrées avant d'aborder les perspectives pour 1998.

II. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES

A - ACTIVITES DE COORDINATION ET GESTION

*** Préparation de la 12ème Journée du CILSS**

Le PADLOS a été désigné cette année pour organiser la journée du CILSS. A cet effet avec l'appui du Projet Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME), des affiches et des dépliants ont été conçus pour préparer cette journée qui s'est déroulée sous le thème "DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU SAHEL". Les affiches et dépliants imprimés dans trois langues (français, anglais et portugais) ont été diffusés dans les pays membres du CILSS par le canal des CONACILSS, des représentants des groupes spécifiques (femmes, paysans, jeunes) et au cours des réunions organisées par le projet.

C'est à Banjul en GAMBIE qu'a eu lieu la commémoration officielle de cette journée en même temps que se tenaient les réunions statutaires du CILSS.

Avant Banjul, chaque pays membre du CILSS a marqué comme prévu cette journée par l'organisation de conférences débats et de foires des initiatives locales. Les concours organisés sur le thème de la journée ont permis de décerner dans chaque pays trois prix pour récompenser la meilleure expérience locale en gestion décentralisée des ressources naturelles. Sur cette base une sélection a été opérée à Banjul et trois lauréats ont été primés. Le prix de la meilleure expérience en GDRN d'un montant de Francs CFA 1 000 000, est revenu à l'Association Paagla yiri (Burkina)., le deuxième prix à l'ONG DARNA (Tchad) et le troisième prix à l'ONG ADRI du Niger.

* **Mise en place d'un système de suivi et évaluation des activités du PADLOS**

Pour permettre au Projet d'asseoir un système simplifié de suivi et évaluation de ses activités, une réflexion a été menée de concert avec les partenaires techniques et a abouti à l'élaboration d'une grille de suivi et évaluation. Cette grille qui énumère des indicateurs de suivi des activités permettra de faire ressortir les résultats intermédiaires atteints dans la mise en oeuvre des activités programmées. Egalement deux fiches-questionnaires d'évaluation des réunions et documents du Projet ont été élaborées et sont utilisés au cours des réunions.

L'exploitation de la grille de suivi et des fiches d'évaluation devra permettre à l'équipe du Projet d'améliorer ses prestations. (cf. modèle en annexe)

* **Conception et mise en place d'une base de données PADLOS**

Dans le souci d'une amélioration de la gestion du projet, un logiciel de gestion de base de données est en train d'être développé avec l'appui d'un informaticien. L'application de ce logiciel devra permettre une meilleure gestion des informations dont dispose le PADLOS. Un travail préliminaire de collecte des données à informatiser sur les partenaires, les expériences et la documentation en relation avec les domaines d'activités du projet est en train d'être fait par l'équipe du projet.

* **Edition des études et diffusion des documents**

Un des objectifs que s'est fixé le PADLOS étant la valorisation et la capitalisation des expériences locales, il va sans dire l'intérêt de l'information et partant de la diffusion pour atteindre ces objectifs. Dans cette perspective, le PADLOS a édité un premier ouvrage sur les expériences en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles dans trois pays du CILSS (Burkina, Mali et Sénégal). Ce document est disponible au PADLOS.

Dans le souci de générer des ressources additionnelles pour les activités, il a été décidé de mettre en vente cet ouvrage et ceux qui seront édités à l'avenir. Aussi un accord est intervenu entre le PADLOS et la Librairie Clair Afrique à DAKAR, pour la distribution des ouvrages moyennant une rémunération. Un compte bancaire a été ouvert à cet effet à la BIB Burkina pour recevoir ces fonds. Ce compte est géré à l'instar des autres comptes du PADLOS avec la signature conjointe du Responsable du Centre de Gestion des Projets du CILSS et du Coordonnateur du PADLOS.

* **Communication du Projet et collaboration avec les autres projets**

Edition du bulletin d'information "les ECHOS de PRAIA "

L'équipe du PADLOS a également consacré une partie de son temps à la rédaction d'articles pour le bimestriel du Projet les ECHOS de PRAIA. Les numéros 9, 10, et 11 ont pu paraître avec la collaboration d'un journaliste indépendant identifié par le PRISME. La diffusion du bulletin se fait régulièrement dans la mesure des moyens du Projet.

Un contrat de service a été signé avec la Société des Postes pour une expédition régulière du courrier aux partenaires.

En matière de collaboration avec les autres projets, le PADLOS s'est évertué à instaurer des relations de collaboration avec plusieurs projets du système CILSS : PASP, PRORES, FERAP, INSAH ; mais force est de reconnaître que le niveau de collaboration n'a pas été à souhait.

* **Collaboration et appui au Centre de Gestion**

Un travail d'équipe est mené en permanence avec le Centre de Gestion dans l'exécution des activités du Projet (suivi administratif et financier). Ce travail consiste en l'organisation matérielle des réunions (logistique), la justification des avances reçues pour le financement des activités et surtout la recherche de pièces justificatives à transmettre aux bailleurs.

* **Participation aux réunions du Processus Sahel 21**

Sous l'impulsion du PADLOS, les différents groupes spécifiques (femmes, jeunes, paysans) ont apporté une contribution de qualité à l'exercice Sahel 21 en participant activement à tous les débats tant au plan national qu'au plan sous-régional.

B - ACTIVITES TECHNIQUES

1. ACTIVITES PLATE-FORME PAYSANNE

La plate-forme des organisations Paysannes au Sahel se consolide de plus en plus et est devenue l'interlocuteur des partenaires au niveau des pays et au niveau régional. Elle participe activement aux activités du CILSS comme à celles d'autres partenaires impliqués dans le développement rural au Sahel.

Les activités menées ont visé principalement le renforcement des capacités de ces organisations à travers des rencontres au niveau des pays et au niveau régional, la réalisation des diagnostics sur leurs capacités, le développement des stratégies de communication, l'organisation des réunions du Comité d'orientation et la participation de la coordination régionale à certaines rencontres organisées par le CILSS et les partenaires.

Pour assurer une durabilité de l'initiative, beaucoup reste à faire dans les domaines de la structuration des Organisations Paysannes, de leur représentativité, de leur légitimité et des mécanismes permettant aux plates-formes de prendre elles - mêmes en charge leurs activités ou par l'entremise de partenaires autre que le CILSS.

Au cours de l'exercice 1997, trois activités principales ont été réalisées.

*** Amélioration des connaissances sur les OP.**

☉ **Etudes diagnostics sur les OP et ateliers de restitution au Burkina et au Mali.**

Il s'est agi de collecter des informations fiables sur les OP. les plus importantes dans le pays, d'analyser leurs objectifs, leurs activités mais surtout d'échanger sur les enjeux et les rôles que ces OP veulent jouer aux niveaux local, national et sous-régional en différents domaines : politique, économique, environnemental, etc.

Les résultats des études ont été restitués aux organisations paysannes au niveau des deux pays en vue notamment de servir d'éléments pour la constitution de structures paysannes pertinentes.

☉ **Structuration de la plate-forme Paysanne**

Suite au bilan réalisé par les pays sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre des plates-formes nationales, il est apparu urgent et fondamental de mettre en place des mécanismes permettant aux plates-formes d'être représentatives, légitimes et surtout pour servir de cadre de concertation, d'échanges d'expériences, d'informations et de formation.

La situation se présente de la manière suivante :

1.1. Au niveau des pays

1.1.1. Burkina Faso

Les activités dans ce pays se résument en des contacts entre les deux initiatives (FENOP et CNOP) pour créer un cadre de concertation. Une première rencontre a permis la création d'un comité provisoire de coordination composé de 12 membres. Un projet de règlement et de statuts est en cours de finalisation. Un forum constitutif est en préparation.

Le PADLOS a aussi organisé une rencontre nationale des OP. dont les objectifs sont :

- valider l'étude diagnostic au Burkina Faso ;
- dégager le point de vue des producteurs sur l'exercice Sahel 21.

Cette étude a fait l'objet de diffusion auprès des partenaires de développement.

1.1.2. Cap Vert

Parallèlement à l'exercice Sahel 21, la plate-forme a entrepris une sensibilisation et une information auprès des organisations des producteurs. Des fiches d'inscription ont été élaborées et distribuées aux différentes OP.

Un projet de statuts et de règlement intérieur assorti d'un projet de plan d'action ont été élaborés et adoptés lors de l'assemblée générale tenue au mois de Septembre.

La structuration a commencé au niveau des îles avec la désignation des coordonnateurs à ce niveau.

Le PADLOS a mis à la disposition de la plate-forme un consultant sahélien pour la réalisation d'une étude diagnostic sur les forces et les faiblesses des OP. et les perspectives par rapport aux différents enjeux.

1.1.3. Gambie

En vue de mettre en place une plate-forme paysanne crédible, viable et acceptable en Gambie, plusieurs activités ont été réalisées par une équipe de coordination provisoire :

- réunions de sensibilisation à travers des discussions avec le bureau des commissaires de divisions et de l'administration locale aux niveaux district et villageois.
- réunions de sensibilisation avec des groupes de producteurs dans tous les districts de la Gambie;
- réunions de district, 5 réunions de division ont été tenues pour élire démocratiquement les coordinations des plates-formes aux niveaux des districts et de divisions.
- un forum national a été tenu en Avril 1997 pour désigner le bureau national.

Cette plate-forme est actuellement opérationnelle. Elle a participé activement au processus Sahel 21.

1.1.4. Guinée Bissau

La plate-forme a connu un retard dans ce pays. Une mission d'appui a été organisée. L'objectif est de convenir avec le CONACILSS et l'ONG Alternag des objectifs, de la méthodologie et des modalités pratiques (budget, calendrier) de l'étude diagnostique sur les organisations paysannes en Guinée Bissau, afin de permettre son démarrage immédiat.

A cet égard, les dispositions suivantes ont été adoptées :

- Le PADLOS, le CONACILSS et l'ONG Alternag ont convenu depuis mai 1997 que Alternag entreprendrait une étude diagnostic des organisations paysannes (OP) de la Guinée Bissau à l'image de celle récemment réalisée au Burkina et au Mali. Des termes de référence et un budget pour l'étude ont été proposés, et des fonds mis à la disposition du pays par le PADLOS, mais Alternag a préféré attendre la mission PADLOS pour clarifier des questions méthodologiques avant de lancer l'étude.
- L'étude sera réalisée selon le budget initialement prévu (5 millions CFA). Alternag ne devra pas tenter de faire un inventaire exhaustif des OP, mais plutôt identifier un échantillon des organisations dynamiques, représentatives des différentes régions, et capables de jouer un rôle de leader dans la mise en place de la Plate-forme au niveau des régions ainsi qu'au niveau national.
- Le CONACILSS et Alternag devront finaliser le contrat relatif à l'étude dans les plus brefs délais. Aussitôt après, le CONACILSS transférera une partie du budget (50%) à Alternag pour assurer le démarrage de l'étude et éviter tout blocage. Alternag devra justifier son utilisation du budget au fur et à mesure que l'étude avance en envoyant les pièces y afférent au CONACILSS qui les répercutera à Ouaga.
- Alternag est libre d'associer d'autres ONG dans la réalisation de l'étude mais la responsabilité première revient à ALTERNAG. D'ailleurs le PADLOS souhaiterait que cette étude bénéficie à un nombre élevé d'OP et d'autres structures d'appui tel que le Forum des ONG. Cependant, pour des raisons de contrôle technique et administratif, il a été nécessaire pour le PADLOS de confier l'étude à une ONG qui a déjà fait ses preuves.

Pour parvenir à la mise en place d'une plate - forme paysanne pertinente, il a été demandé à Alternag de mettre un accent particulier sur l'information et la formation des leaders paysans et des populations.

1.1.5. Mali

La plate forme a mis en place un processus de consolidation et de coordination.

Les coordinations régionales de Sikasso et de Kayes sont déjà opérationnelles ainsi que la Coordination Nationale de dix huit membres (2 coordonnateurs par régions). Pour consolider les acquis, la Coordination Nationale se réunit chaque trois mois. La première réunion a eu lieu en Mars 1997. Elle a été suivie d'un atelier de programmation des activités de la plate-forme.

La plate-forme s'est également investie dans plusieurs activités à savoir :

- l'atelier sur la transformation de l'agriculture organisée par le CILSS (20/21 Février 1997)
- réunions de travail avec le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali pour jeter les bases d'une collaboration ;
- remise des documents de la plate-forme et échanges avec le Président de la République sur les objectifs de la plate-forme à l'occasion de la foire de l'agriculture organisée en Mars 1997 ;
- organisation d'un forum national des producteurs sur Sahel 21.

En perspective la plate-forme poursuit la sensibilisation à la base et la mise en place des coordinations régionales. Il est prévu également l'organisation d'un forum national sur la Convention Internationale sur la Lutte Contre la Désertification.

1.1.6. Mauritanie

Les contacts se poursuivent avec ce pays pour la mise en place d'une coordination de la plate-forme. La fédération des agriculteurs et celles des éleveurs, qui constituent actuellement l'interlocuteur du projet ont transmis une proposition technique pour l'organisation d'un forum national de lancement de la plate-forme.

1.1.7. Niger

La mise en place de la plate-forme a connu un retard dans ce pays. Une analyse de la situation a amené le projet à effectuer avec l'appui de la coordination régionale de la plate-forme une mission d'appui.

Cette mission avait pour objectifs :

- discuter des objectifs et des modalités de mise en oeuvre de la plate-forme des organisations paysannes du Niger ;

- discuter des modalités de mise en oeuvre de l'étude diagnostic sur les OP qui sera réalisée par le PADLOS et l'IRED.

Cette mission a rencontré tous les partenaires (bailleurs de fonds, organisations de producteurs, services techniques et ONG.).

Les résultats suivants ont été atteints :

- La mise en place d'un comité national de coordination composée d'un représentant par organisation (UNC, Moriben, maraîcher, éleveurs, pêcheurs, exploitants de bois). Ce comité a pour objectif de piloter le processus de mise en oeuvre de la plate-forme : préparation et l'organisation du premier forum national, le suivi des contacts avec les partenaires, la sensibilisation des producteurs à la base ;
- La définition du contenu du forum, l'identification des participants, la logistique, etc.
- La sensibilisation et l'adhésion des certains bailleurs à ce processus ;
- Le versement de l'adhésion et de la cotisation par l'UNC ;
- L'identification des consultants pour l'étude diagnostic ;
- la finalisation d'une méthodologie, l'accord de financement et la programmation de l'étude diagnostic avec l'IRED.

1.1.8. Sénégal

Dans ce pays, le Comité National de Concertation des Ruraux (CNCR) représente la plate-forme paysanne. Ce comité est associé à toutes les grandes discussions et démarches concernant le monde rural. A ce titre, le CNCR a notamment mené les activités suivantes :

- organisation avec l'appui du PADLOS des débats décentralisés et du forum national sur l'exercice Sahel 21/transformation de l'agriculture;
- participation aux négociations avec la Banque Mondiale sur les Programmes d'Ajustement du Secteur Agricole)
- discussions et négociations avec le Gouvernement sur le taux de crédit et les intrants agricoles. Ces négociations ont abouti à un rééchelonnement des emprunts, une baisse du taux de crédit de 12,5% à 7,5%, des facilités d'accès et des livraisons des intrants;
- organisation plusieurs sessions de formation et ateliers sur la relance de la culture de riz, du sésame, etc.

- négociation avec CARREFOUR pour la commercialisation et l'exportation de certains produits agricoles.

Le CNCR a également apporté son appui aux différentes plates-formes surtout celles du Mali, du Niger et de la Gambie.

1.1.9. Tchad

Dans le plan d'orientation de développement, le Gouvernement a réaffirmé sa volonté de favoriser l'éclosion des initiatives locales. La priorité est notamment accordée à l'organisation des producteurs agricoles, éleveurs, pêcheurs artisans et autres acteurs de développement à la base.

C'est dans ce contexte que la plate-forme après une sensibilisation des acteurs à la base a tenu son assemblée générale constitutive les 22, 23 et 24 janvier 1997 à N'Djamena et a élu à son sein un bureau national de 6 membres paysans et un communicateur rural.

Il est élu pour 3 ans renouvelables et comprend des représentants locaux dans les préfectures qui serviront de liaison entre le bureau exécutif et les organisations paysannes des régions.

Après la mise en place de son bureau la plate-forme a fait des avancées significatives. Parmi les activités réalisées, on peut notamment citer :

- les rencontres avec les autorités nationales (Premier Ministre, Ministre de l'Agriculture, Secrétaire d'Etat, Directeurs nationaux), les bailleurs de fonds et les ONG pour les sensibiliser sur les enjeux, les objectifs et les activités de la plate-forme paysanne ;
- la participation à l'exercice Sahel 21 au niveau national

La plate-forme a joué un rôle important dans l'implication des populations à la base au processus. Ainsi elle a permis l'identification et la participation de plusieurs organisations aux débats dans les préfectures et au forum national.

En tant que membre du Comité National de Pilotage, la plate-forme a été aussi associé à l'organisation du forum national de lancement. Dans ce cadre, elle a été chargée d'identifier les représentants de producteurs à cette rencontre.

Elle envisage de profiter de ses missions de sensibilisation dans les préfectures pour échanger avec les producteurs sur les enjeux de la convention et mettre à leurs dispositions les documents simplifiés. Aussi avec l'appui du PADLOS et du PASP, elle envisage d'organiser un forum national des producteurs sur la Convention Internationale sur la Désertification.

1.2. Au niveau régional et international

1.2.1. Mission à Bruxelles

Cette mission organisée avec l'appui du Collectif Sécurité Alimentaire visait deux objectifs :

- faire connaître la plate-forme aux ONG du Nord et à certains partenaires, particulièrement l'Union Européenne et la Coopération Belge ;
- mobiliser des ressources financières, techniques et humaines pour le Programme d'Appui aux Organisations Paysannes.

Cette mission a permis aux organisations européennes de mieux connaître la plate-forme et à la délégation de mieux maîtriser les mécanismes de financement de certains partenaires.

Sur le plan financier, les partenaires se sont engagés à examiner avec beaucoup d'attention des requêtes provenant de la plate-forme et ont recommandé l'élaboration d'un programme de travail sur plusieurs années afin de permettre de voir le cheminement.

La mission a eu également des contacts très fructueux avec des producteurs de Belgique et la Coordination des Producteurs Européens avec laquelle les bases d'une collaboration ont été jetées.

Un comité de suivi a été mis en place à Bruxelles, avec comme répondant au Sahel la Coordination de la plate-forme du Burkina appuyée par le PADLOS.

1.1.2. Comité d'orientation

La réunion statutaire de la plate-forme des organisations paysannes du Sahel s'est réunie les 21, 22 et 23 Mai 1997. Cette rencontre a permis de faire le bilan des activités pour les six mois passés au niveau sous-régional et au niveau des pays et qui ont notamment consisté :

Au niveau régional, à la sensibilisation des partenaires sur les enjeux de la plate-forme, à la participation à plusieurs rencontres suites à des invitations et des réflexions, à la mobilisation des contributions, à l'organisation sur le plan administratif.

Au niveau des pays, à la structuration des plates-formes, à la sensibilisation et à l'implication à des dossiers relatifs au développement (cf. activités par pays).

En terme de perspectives le comité a dégagé, les actions suivantes :

- l'accent sera mis sur la finalisation du plan d'action régional qui sera basé sur ceux des pays ;

- le suivi de la mission de Bruxelles pour une rapide mise en oeuvre du programme d'appui aux OP. ;
- la poursuite de la sensibilisation et de l'information aux Organisations paysannes et aux partenaires ;
- la poursuite de la structuration et le renforcement des OP. à la base.
- l'organisation des missions auprès des partenaires à Ouagadougou (CILSS), à Accra (FAO), Abidjan (PNUD et BAD) et Rome (FAO, FIDA, ONG, Coopération Italienne) . Ces missions permettront la visite des unités de transformation.

La réunion a également retenu que désormais la participation aux réunions statutaires sera liée au paiement des frais d'adhésion et la participation au vote subordonnée au paiement des cotisations annuelles.

Le conseil d'orientation a décidé de confier la coordination régionale au Mali pour le mandat Juin/Novembre 1997.

1.1.3. Participation aux activités Sahel 21

Dans ce cadre la Coordination régionale est membre du comité de pilotage de l'exercice. Elle a participé à l'examen et la finalisation des documents : Bilan, vision, ambitions et priorités pour l'agriculture sahélienne ; Bilan diagnostic et interrogations sur le futur; vision globale, ambitions et projets pour le 21ème siècle. Elle a également participé aux rencontres « Femmes Sahel 21 » à Nouakchott en Mai 1997, au séminaire régional en Mai 1997 à Praia et au forum des sociétés sahéliennes et aux instances statutaires du CILSS en tant qu'observateurs à Banjul en Septembre 1997.

1.1.4. Participation aux réflexions

La plate-forme a participé aux rencontres suivantes :

- CORAF (Njamena Mars 1997) ;
- FIPA (Dakar - Avril 1997) ;
- Atelier sur la Gestion des Conflits organisé par le PRASET (Niamey - Juin 1997)
- Atelier régional sur réformes foncières et décentralisation organisé par le PADLOS (Juillet 1997)
- Participation aux activités sur la Convention Internationale sur la Désertification (à la conférence des Parties et à la consultation ONG/FIDA) à Rome en Octobre 1997.

- Participation à la réunion du PRORES sur les systèmes de production.

☉ Renforcement des capacités de la plate-forme : Alphabétisation/Décentralisation

A ce niveau les activités suivantes ont été menées :

- finalisation et publication des résultats de l'étude PADLOS Education ;
- participation aux rencontres sur l'éducation des adultes à Hamburg et à l'assemblée générale de l'ADEA
- mise en place du groupe de travail sur l'Education non formelle Burkina.

L'étude pilote PADLOS Education a abouti à l'élaboration d'un document de stratégie et d'orientation qui permettra au CILSS et aux différents partenaires d'avoir des informations sur les besoins des populations dans le cadre du renforcement de leurs capacités institutionnelles, économiques, juridiques et socioculturelles.

Un séminaire régional de validation et d'appropriation est en préparation et se tiendra en début février 1998.

2. ACTIVITES DECENTRALISATION

Les activités relatives au volet décentralisation ont notamment concerné la capitalisation des expériences sur la gestion des terroirs et le développement local et la préparation de la journée CILSS.

2.1 Capitalisation des expériences sur la gestion des terroirs et le développement local

Les rapports finaux des études sur la gestion décentralisée des ressources naturelles réalisées l'année dernière au Burkina, au Mali et au Sénégal ont fait l'objet d'une publication tandis que des études similaires ont été réalisées en Mauritanie, au Tchad, au Niger et au Cap Vert.

Ces études qui portent sur des expériences de terrain visent essentiellement à identifier et analyser les contraintes et les atouts pour une prise de responsabilité effective des populations dans la gestion de leurs ressources naturelles. Elles ont été menées conjointement au niveau de chaque pays par un consultant international et par un consultant national.

Une synthèse générale de ces études est en cours de préparation et devra faire l'objet d'un atelier régional au début de l'année prochaine.

2.2 Journée CILSS 1997

La préparation de la 12ème journée du CILSS avec pour thème "Décentralisation et Développement local au Sahel" a été confiée au PADLOS avec pour objectif de promouvoir un débat concerté et un dialogue constructif entre tous les acteurs de développement pour une mise en oeuvre efficace et durable du processus de décentralisation et de développement local.

Dans ce cadre, diverses activités ont été menées :

- confection et envoi d'affiches et de dépliants aux différents pays et partenaires ;
- appui à l'organisation de concours nationaux et d'un concours sous - régional sur le développement local ;
- appui à l'organisation de conférences - débats sur les questions de décentralisation et de développement local.

3. ACTIVITES « FONCIER »

Les activités relatives au foncier ont porté cette année sur : appui aux actions de réformes foncières dans les pays membres du CILSS, collecte des expériences en matière de pratiques et réformes foncières, formation et recherche sur le foncier, prévention / gestion des conflits.

3.1 Appui aux actions de réformes foncières

3.1.1 Atelier régional sur "Décentralisation et Réformes Foncières au Sahel"

Conçu pour soutenir les actions de réformes foncières sur fond de décentralisation actuellement en cours dans la plupart des pays membres du CILSS, l'atelier régional sur "Décentralisation et Réformes Foncières au Sahel" s'est tenu du 28 juillet au 1er août 1997 à N'Djamena (Tchad) .

Les objectifs essentiels de cet atelier étaient les suivants :

- favoriser un échange d'expériences entre les différentes structures impliquées dans la mise en oeuvre des réformes foncières ;
- dégager des options de politique foncière adaptées au contexte de la décentralisation ;
- dégager une approche méthodologique pour l'élaboration de lois d'orientation foncière, c'est à dire de textes - cadre fixant les grands principes au niveau national et laissant ouvert la possibilité d'élaborer au niveau local des règlements adaptés ;
- dégager des axes essentiels en vue de la prise en compte des groupes spécifiques, notamment les femmes, les jeunes et les pasteurs dans les nouvelles politiques et législations foncières ;

- identifier les besoins en vue d'une mise en oeuvre efficace des réformes foncières.

Au terme de cet atelier, des éléments pertinents ont pu être dégagés pour une mise en oeuvre efficace des réformes foncières au Sahel. Ces éléments portent notamment sur la détermination des options de politique foncière adaptées au contexte de décentralisation, les modalités d'élaboration d'une loi d'orientation foncière et les conditions relatives à une meilleure prise en compte de groupes dits spécifiques (notamment femmes, jeunes, pasteurs) dans les nouvelles politiques et législations foncières .

En outre, cet atelier a été aussi l'occasion pour les différents pays membres du CILSS d'exprimer en termes d'appui leurs besoins en matière de réformes foncières .

3.1. 2 Appui à l'élaboration d'une nouvelle loi foncière en Guinée - Bissau

La Guinée Bissau est l'un des tout premiers états du CILSS à avoir engagé une action de réforme foncière s'inscrivant résolument dans le cadre des orientations de la Conférence de Praia (approche participative / loi d'orientation). Et dès lors, cette initiative a reçu tout le soutien du PADLOS / CILSS.

Ce soutien s'est notamment traduit par :

- la mise à disposition d'un consultant régional pour appuyer la Commission Technique Nationale (C.T.N) chargée de piloter le processus d'élaboration de la nouvelle loi ;
- l'envoi d'une mission d'appui - conseil ;
- l'organisation d'un voyage d'étude pour des membres de la CTN au Niger, Burkina Faso, Mali, Sénégal ;
- un appui technique et financier en vue de l'organisation de séminaires régionaux et du forum national de synthèse.

3.2. Collecte des expériences en matière de pratiques et réformes foncières

3.2.1 Etude sur le "bilan de la Réforme Agraire et Foncière (RAF)" dans la vallée du Ganzourgou au Burkina Faso

Le rapport de cette étude débutée l'année dernière a été finalisé et mis à la disposition des autorités compétentes du Burkina Faso pour servir à la réflexion sur la réforme de la RAF actuellement en cours.

3.2.2 Mise à disposition de documents au profit du Sénégal

Dans le même ordre d'idées, une analyse et des documents relatifs aux politiques et réformes foncières ont été mis à la disposition des autorités compétentes du Sénégal pour servir à la réforme foncière en cours dans ce pays.

3.3. Formation et Recherche sur le foncier

La préparation puis la tenue à Saint - Louis du Colloque International sur le foncier au Sahel auront sans doute été un des temps forts de l'action du projet cette année.

3.3.1. Réunion du Comité de pilotage du Colloque

La tenue proprement dite du Colloque a été précédée d'une réunion du Comité de pilotage.

Il s'agissait d'une réunion technique préparatoire qui a regroupé les différentes parties prenantes à l'organisation du colloque (PADLOS / CILSS, Université de Saint-Louis, Université de Ouagadougou). Cette réunion a notamment permis de mieux cerner les enjeux, objectifs et résultats attendus du colloque, d'examiner les documents de travail, de déterminer les modalités d'animation et de mettre au point la préparation logistique du colloque.

3.3.2 Colloque International sur le Foncier au Sahel

Ce colloque qui s'est tenu du 21 au 25 avril 1997 à Saint - Louis (Sénégal) s'inscrivait dans le cadre de la mise en oeuvre d'une importante recommandation émise par la Conférence Régionale sur la Problématique foncière et la Décentralisation (Praia, juin 1994) en faveur de la promotion de la recherche et de la formation foncières au Sahel.

Dans le contexte actuel du Sahel marqué par la démocratisation et la décentralisation, une telle promotion s'avère indispensable pour mieux aborder la problématique foncière dans le sens des orientations adoptées à Praia en vue d'une gestion rationnelle des ressources naturelles, condition essentielle d'un développement durable au Sahel.

Les objectifs majeurs du colloque étaient les suivants :

- dégager des axes et des orientations pour le développement des méthodes et des outils appropriés de formation et de recherche sur le foncier au Sahel ;
- appuyer la mise en place et le fonctionnement d'observatoires sur le foncier au Sahel ;
- appuyer la mise en place et le fonctionnement d'un réseau sur le foncier au Sahel.

Le colloque a réuni plus de 80 participants comprenant en majorité des universitaires sahéliens, des responsables de projets de développement et d'ONG opérant dans la sous -région, des spécialistes du Nord travaillant sur le foncier sahélien et des partenaires de coopération.

Le colloque a débouché sur la définition d'importantes recommandations visant à promouvoir la recherche et la formation foncières au Sahel.

Ces orientations sont notamment relatives aux points suivants :

Identification des actions à entreprendre en matière de formation et de recherche

Les actions suivantes ont été identifiées comme prioritaires :

- élaboration de supports et adaptation des outils suivant les différents groupes cibles
- inventaire des actions de formation - recherche et identification des besoins de formation et de recherche ;
- développement du partenariat entre acteurs de la formation et de la recherche ;
- développement d'actions susceptibles de déboucher à moyen terme sur la création de centres d'excellence (par pôle géographique ou thématique)

Mise en place d'observatoires du foncier

Un observatoire du foncier a été défini comme étant un système permanent et organisé de collecte et de traitement de données sur le foncier, susceptible de fournir de l'information sur les problématiques et les enjeux du foncier.

Dans le contexte actuel du Sahel, la mise en place d'un tel instrument est apparue plus que nécessaire pour une meilleure prise de décision en matière foncière.

Les principales missions pouvant être dévolues à un observatoire du foncier ont été définies comme suit:

- établir un bilan diagnostique sur la situation et les pratiques foncières ;
- identifier les acteurs de la crise foncière, analyser les compétitions qui s'articulent autour de la terre et révéler leurs causes ;
- diffuser les informations recueillies et élaborer des outils d'aide à la prise de décision en matière de gestion foncière.

Mise en place d'un réseau sur le foncier

Un réseau sur le foncier a été défini comme étant un cadre opérationnel regroupant les producteurs et les utilisateurs en vue d'une bonne circulation de l'information foncière.

La mise en place d'un réseau sur le foncier devrait permettre notamment :

- assurer une meilleure circulation de l'information sur le foncier ;
- offrir l'opportunité d'instaurer des débats scientifiques et de promouvoir des approches novatrices sur les problématiques foncières au Sahel ;
- stimuler la production scientifique en matière foncière et favoriser la publication et la vulgarisation des résultats de la recherche ;
- renforcer les capacités endogènes d'aide à la prise de décision ;
- renforcer les liens entre recherche - formation foncières et développement.

3.4 Prévention / gestion des conflits

3.4.1. Protocole de collaboration PADLOS / PRASET sur le pastoralisme / gestion des conflits

Dans ce cadre, le PADLOS a pris une part active à l'organisation de l'atelier régional sur le foncier pastoral qui s'est tenu à Niamey du 16 au 21 juin 1997 et dont les objectifs essentiels étaient les suivants:

- échanger les expériences nationales et locales en matière de sécurisation foncière du pastoralisme ;
- proposer les éléments concrets d'une politique de sécurisation foncière du pastoralisme ;
- définir les éléments pratiques d'une stratégie d'élaboration des codes pastoraux dans les différents pays d'Afrique de l'ouest.

La Participation du PADLOS à cet atelier s'est manifestée tant du point de vue financier que technique.

Au plan financier, le PADLOS a assuré la prise en charge de cinq participants et les honoraires afférents à la préparation d'un des documents de travail.

Au plan technique, le PADLOS a participé au Comité de pilotage et à l'animation de l'atelier.

Cet atelier a abouti à des résultats intéressants parmi lesquels on peut notamment retenir les recommandations concernant :

- l'élaboration de codes pastoraux garantissant des droits fonciers aux pasteurs ;

- la promotion d'organisations représentatives fonctionnelles avec l'élaboration de plates-formes nationales et sous-régionales, la constitution de réseaux nationaux et d'un réseau sous-régional disposant de moyens d'échanges (journaux, radios...).

Pour une mise en oeuvre efficiente des actions dégagées, il a été recommandé la mise en place de comités nationaux de suivi-évaluation et d'un comité sous - régional de suivi -évaluation comprenant notamment le PRASET, l'IIED et le PADLOS.

3.4.2. Prévention des conflits

Dans ce cadre, le PADLOS a pris part à deux tables rondes sur la prévention des conflits en Afrique francophone organisées par le CECI à l'initiative du Gouvernement Canadien qui entend contribuer par là à la paix et au développement durable des pays concernés.

La première table ronde qui s'est tenue du 13 au 15 mai 1997 à Conakry sur le thème "Décentralisation et gestion des conflits locaux" avait notamment pour objectifs :

- faire mieux comprendre la problématique foncière au niveau de la sous-région;
- faire mieux comprendre les mécanismes des conflits et les différentes approches;
- faire mieux comprendre le rôle des différents acteurs dans la gestion des conflits et identifier les besoins de formation.

Cette première table ronde avait permis de dégager des éléments en vue de l'élaboration d'un projet pilote que le Gouvernement Canadien veut initier sur la question.

Ces éléments sont notamment relatifs à la formation, au renforcement des institutions à la base, à la valorisation des méthodes de gestion alternative des conflits.

La deuxième table ronde organisée à Ouagadougou du 7 au 10 octobre 1997 était essentiellement axée sur une formation en négociation et l'élaboration d'une esquisse de plan d'action en matière de prévention de conflits.

L'esquisse retenue pour la sous - région sahélienne s'articule autour de la mise en place d'un cadre de concertation en matière de prévention / gestion des conflits au niveau national et d'un cadre sous - régional en la matière.

4. ACTIVITES « GROUPES SPECIFIQUES »

Les activités ont notamment porté sur le renforcement du Comité de réflexion femme / GRN, la participation des femmes au processus Sahel 21, la capitalisation et la valorisation des expériences en femme et GRN et la participation de la femme au développement local.

4.1. Femmes et Développement

4.1.1. Renforcement du comité de réflexion régional Femme/GRN et participation des Femmes à la réflexion SAHEL 21

Ce Comité créé en 1996 et composé de personnes ressources de tous les pays du CILSS, avait pour objectif d'appuyer le PADLOS dans sa réflexion sur femmes et GRN. Il est vite apparu la nécessité de procéder à un élargissement et renforcement du Comité

L'objectif de ce renforcement est de mobiliser toutes les compétences féminines au niveau national et régional pour accroître la synergie et la complémentarité des actions en faveur des femmes. Cette mobilisation des femmes devrait leur permettre d'être une véritable force de changement dans leurs pays respectifs et dans la sous région sahélienne à travers la mise en place d'un cadre de concertation.

a) niveau national

Le comité régional de réflexion sur femme et GRN a été élargi au niveau national avec le démarrage de Sahel 21 et a continué avec le processus. En effet après le séminaire de lancement Sahel 21 un point focal genre femmes Sahel 21 a été créé à partir du comité de réflexion pour former un noyau au sein de la coordination nationale de chaque pays. Ce point focal a été élargi à toutes les associations et organisations de femmes et a mobilisé les femmes pour leur participation effective dans la réflexion. Il a aussi veillé à ce que l'approche genre soit développée tout au long du processus. Pour arriver à cette objectif les stratégies ont été développées :

- la participation des femmes dans les débats comme actrices de façon globale au même titre que les autres acteurs hommes, jeunes, agriculteurs, éleveurs, opérateurs économiques etc.; à ce niveau un quota d'équité dans la représentation a été appliqué pour la plupart des pays.
- la conduite de débats spécifiques et décentralisés des femmes. A ce niveau aussi le CILSS a accompagné cette stratégie par un appui financier de 5 millions de francs CFA grâce à l'apport des Pays Bas.

Ces stratégies ont permis aux femmes de :

- faire des tournées d'information et de sensibilisation au niveau national avant la tenue des débats décentralisés
- mener des débats spécifiques sur les différents thèmes avec un accent particulier sur les problèmes et préoccupations spécifiques des femmes tels que la sécurisation foncière, la santé, la reproduction, le secteur informel etc..

A ce niveau le PADLOS a confectionné un guide d'animation du groupe des femmes pour appuyer les pays :

- faire des réunions de concertation en marge des grandes réunions (à la base et au niveau national) pour développer des stratégies etc..
- produire des documents nationaux femmes Sahel 21.

b) niveau régional

Du 28 au 30 mai 1997 s'est tenu à Nouakchott un forum régional des femmes sahéliennes pour dégager leur vision consensuelle sur l'avenir de leur région au 21ème siècle.

Le forum a regroupé des délégations de tous les pays membres du CILSS, le Club du Sahel, les partenaires au développement, des experts, des ONG et d'autres institutions. Par des travaux en commission et des plénières, le rapport de base faisant la synthèse des 9 rapports nationaux « femmes Sahel 21 » a été discuté et analysé en profondeur en termes de bilan des contraintes économiques, sociales et culturelles, de futur désiré, de stratégies, d'ambitions et de priorités sur les 4 thèmes de la réflexion « Sahel 21 » à savoir l'environnement et les ressources naturelles, les dynamiques de peuplement et les ressources humaines, l'économie sahélienne, les dynamiques sociales et politiques.

L'analyse du bilan de la situation sociale économique et culturelle des femmes fait ressortir une non implication des sahéliennes dans la gestion du développement des pays en général et de la sous région sahélienne en particulier.

Après analyse trois domaines importants ont été ciblés pour pouvoir renverser cette tendance en vue de réaliser le futur désiré et les ambitions des sahéliennes et promouvoir leur auto-promotion. Ce sont notamment :

- le foncier et décentralisation : il s'agira notamment de saisir l'opportunité de la décentralisation pour établir plus d'équilibre et d'équité à l'endroit de la femme notamment en matière de gestion des ressources naturelles et du foncier en particulier.
- l'information, l'éducation et la communication : à ce niveau l'accent doit être mis sur l'alphabétisation fonctionnelle des femmes et la scolarisation des jeunes filles, de formation professionnelle; une couverture sanitaire adéquate et adaptée; une maîtrise de la poussée démographique, une concertation entre les femmes
- le développement de la capacité financière des femmes par la mise en place de systèmes de crédits épargne substantiels, adaptés aux conditions socio-économiques des femmes et des réformes macro-économiques favorables au secteur privé féminin.

Une des principales stratégies pour atteindre leurs aspirations à l'aube du 21e siècle est la création d'un réseau des femmes Sahéliennes (REFESA) le 5 Septembre 1997 à Banjul en marge du forum des sociétés sahéniennes. Ce réseau se définit comme étant un cadre de mobilisation, de concertation, d'échange d'expériences, d'idées et d'information entre les sahéniennes au niveau régional et national.

Son but est de favoriser une meilleure plate forme et coordination des activités et l'accès à la prise décision dans la perspective de l'auto-promotion des femmes du Sahel. Ses statuts et son règlement intérieur sont adoptés en assemblée générale. Les principales missions et les tâches prioritaires sont définies. D'ailleurs une des missions du réseau est d'engager des actions de lobbying, de défendre et de promouvoir l'approche genre et développement afin que la dimension homme/femme soit fondamentale dans la problématique de développement des femmes dans les pays et dans la sous région sahénienne.

Le réseau est représenté au niveau national par une coordination nationale composée d'une secrétaire exécutive et de son adjointe et au niveau régional par le bureau de la coordination régionale composé par les 9 secrétaires exécutives des pays et une présidente. La présidence est rotative pour deux ans. Actuellement elle est assurée par la Gambie.

Un mois après la naissance du réseau, une réunion d'évaluation du réseau a été faite à Ndjaména en marge de la rencontre régionale sur le rôle des femmes dans la GRN en terme de contraintes et de stratégies.

Les contraintes identifiées sont :

- la non restitution des résultats de la conférence de Banjul ;
- la non reconnaissance juridique du réseau et sa méconnaissance au niveau des pays et dans la sous région ;
- le manque de moyens financiers et logistiques du réseau.

Les stratégies proposées sont :

- mettre en place des coordinations au niveau des pays par consensus national avant Janvier 1998 ;
- activer les procédures de reconnaissance juridique du réseau ;
- envoyer des requêtes au PADLOS/CILSS pour un appui institutionnel au niveau national et régional pour permettre le démarrage du réseau ;
- élaborer une banque de données de partenaires potentiels pour une requête de financement des activités du réseau ;

- informer les pays et les projets du CILSS et les partenaires de l'existence du réseau.

4.1.2. Capitalisation et valorisation des expériences en Femme et GRN

L'objectif visé est l'amélioration des connaissances sur le rôle et la place des femmes dans la GRN et dégager des pistes de réflexion pour les années à venir.

4.1.2.1. Les études

Les études sur femmes et GRN au Sénégal, au Burkina Faso et au CapVert démarrées en 1996 ont été finalisées au cours de cette année. Celles prévues au Mali, au Niger, au Tchad et en Gambie programmées en 1997 sont en cours sauf pour la Gambie qui n'a pas réagi aux termes de référence. Les études au Mali et au Niger se font en collaboration avec le PRORES.

4.1.2.2. Atelier régional sur le rôle de la femme dans la GRN

Du 20 au 24 Octobre 1997, à Ndjaména s'est tenue une rencontre régionale sur le rôle et la place de la femme dans la gestion des ressources naturelles au Sahel. Sur la base des résultats de certaines études déjà réalisées et des communications des expériences des différents pays sur femmes et GRN, les discussions et les échanges ont porté sur :

- l'identification des différents niveaux d'implication des femmes dans la GRN,
- l'analyse des stratégies, des approches, des contraintes et des perspectives, la définition d'éléments stratégiques et de recommandations spécifiques pour une meilleure prise en compte du rôle des femmes dans les politiques et programmes de GRN
- l'élaboration d'un plan d'action régionale sur femmes et GRN
- adoption d'un plan d'action et d'un mécanisme de suivi de l'atelier et le rôle du réseau des femmes sahéniennes dans la mise en oeuvre de ces recommandations

4.1.2.3. Résultats des réflexions : études-atelier- sahel 21

D'ors et déjà les résultats des études et des réflexions ont démontré qu'il est impossible de dissocier les activités de gestion des ressources naturelles des autres activités à caractère économique et / ou social menées par les femmes.

Il a été noté que les sahéniennes sont des partenaires privilégiées des projets de GRN, travaillant sur certaines activités au même titre que les hommes ou sur des tâches spécifiques: reboisement, pépinières villageoises, restauration et conservation des sols, lutte anti érosive, compostage, économie d'énergie, haies vives, gestion de l'eau, de gardiennage de forêts..

Parallèlement à ces activités précitées elles développent des micro-réalisations qui leur permettent de résoudre des problèmes spécifiques et de satisfaire des besoins et préoccupations prioritaires : hydraulique villageoise, case de santé, maternités villageoises, activités génératrices de revenus, alphabétisation, formation thématique, banques de céréales, allégement des travaux domestiques, transformation de fruits et légumes et de produits halieutiques, hygiène et assainissement, épargne crédit, construction de garderies d'enfants et d'écoles ect...

Les résultats de ces études et de l'atelier régional sur le rôle des femmes dans la GRN au Sahel démontrent que la participation des femmes dans la GRN bien qu'importante et diversifiée n'a pas amélioré leurs modes d'accès, de gestion et de contrôle des ressources naturelles mais a fait de la problématique «*femme : accès aux ressources et sécurisation foncière* » un problème d'actualité et un défi majeur pour tous ceux qui luttent pour la promotion des femmes sahéliennes. Les réflexions font ressortir deux axes stratégiques prioritaires pour une prise en compte du rôle des femmes dans les politiques et programmes de GRN au Sahel :

- promouvoir l'approche globale intégrée qui en plus prendrait en compte les préoccupations et les besoins spécifiques des femmes ainsi que les facteurs sociaux bloquant l'épanouissement des femmes dans leurs activités de GRN
- favoriser un accès sécurisé des femmes au foncier et autres ressources naturelles, aux instances de prise de décision, aux moyens de production, à l'information, à l'éducation et à la formation

Ces axes stratégiques peuvent se traduire en actions concrètes sur le terrain par :

- une meilleure implication des femmes dans le processus de décentralisation en améliorant leur taux de représentation dans les instances de décision : exemple instauration d'une politique de discrimination positive pour certains postes de responsabilité (système de quotas),
- la prise des mesures spécifiques pour garantir par des lois, un accès sécurisé des femmes à la propriété foncière tout en tenant compte de la complexité du contexte socio culturel et économique du Sahel : par exemple une concertation des hommes et des femmes, des autorités administratives, religieuses et traditionnelles pour revoir les formes traditionnelles de sécurisation foncière qui dans le passé ont donné droit aux femmes à la propriété foncière et qui peuvent aujourd'hui être des bases dans les réformes foncières et agraires en faveur des femmes (stratégies proposées par des femmes rurales lors des débats décentralisés). Cela pourrait tout au moins permettre d'harmoniser l'état conflictuel qui existe entre l'application du droit moderne et du droit traditionnel en matière foncière.
- l'implication des groupements de femmes et des organisations oeuvrant pour la promotion des sahéliennes dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi évaluation des textes législatifs et réglementaires, des politiques et programmes relatifs à la GRN pour que la spécificité des femmes puisse être prise en compte ;

- la simplification et la traduction dans les langues nationales des textes juridiques relatifs à la décentralisation et à la GRN ;
- l'information et la sensibilisation des populations sur l'importance et l'impact de l'alphabétisation des femmes en utilisant des outils méthodologiques appropriés et adaptés aux conditions des hommes et des femmes sahéliens,
- le développement et le renforcement des programmes d'alphabétisation fonctionnelle des femmes par la capitalisation et la vulgarisation des expériences existant en la matière ;
- le développement des politiques et programmes pour renforcer la scolarisation de la jeune fille pour des avancées remarquables vers l'égalité des sexes dans l'éducation et la formation ;
- favoriser la formation technique et technologique des femmes dans les domaines de l'agrosylvopastoralisme et de toutes autres activités qu'elles mènent ;
- promouvoir la formation et la vulgarisation de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement ;
- favoriser le développement et le renforcement de la capacité de l'entrepreneuriat féminin par la mise en place de systèmes de crédit-épargne substantiels, adaptés aux conditions socio-économiques des femmes et des réformes macro-économiques favorables à l'épanouissement du secteur privé féminin.
- promouvoir un cadre de concertation, d'échange d'expériences et de mobilisation des femmes en vue d'un renforcement organisationnel et institutionnel des organisations des femmes au niveau national et régional (plate forme, groupes de pression)

Toutes les stratégies ci-dessus ne peuvent se réaliser que par une volonté politique des Etats à vouloir renverser cette tendance qui fait de la femme le parent pauvre de la gestion du développement du Sahel.

4.1.2.4 Décentralisation et participation de la Femme à la gestion du développement local

Les objectifs visés sont l'identification et l'analyse des facteurs limitant l'implication réelle des femmes dans les instances de prise de décision afin de dégager des axes stratégiques pour une amélioration de la représentativité des femmes à ce niveau.

Il est attendu le recensement des contraintes limitant la représentativité des femmes dans les sphères de décision et la formulation des stratégies.

L'activité consistait à faire une étude de cas au Sénégal complétée par une revue documentaire dans les autres pays. La synthèse constituerait une base pour alimenter les débats de l'atelier régional sur femmes et instance de décision au Sahel.

4.1.2.4.1. L' étude de cas sur l'accès des femmes aux instances de décisions.

L'étude est en cours de réalisation. Les termes de référence sont envoyés au Sénégal; un comité de pilotage a été créé et la consultante a été choisie au niveau national ; le déblocage des fonds restent la contrainte majeure.

4.1.2.4.2. Atelier régional sur femmes et instances de décision

La tenue de cet atelier est liée aux résultats de l'étude qui n'est pas réalisée.

4.2. « Activités Promotion et mobilisation des Jeunes »

L'objectif visé est la mobilisation des jeunes pour une meilleure prise en compte dans les politiques et programmes du CILSS

L'activité a été réalisée à travers :

- une forte implication des jeunes dans le processus Sahel 21: existence de point focal dans les coordinations nationales, sensibilisation des jeunes au niveaux des pays, mise en place des coordinations des jeunes. A cet effet des ateliers nationaux spécifiques pour les jeunes ont été organisés. Les jeunes du Burkina ont organisé en Mars 1997, un forum constitutif de la plate-forme des jeunes avec l'appui financier et technique du PADLOS.
- l'organisation d'un forum régional de la jeunesse sahéenne pour la validation du rapport régional Sahel 21;
- la mise en place d'une coordination régionale des organisations de jeunesse au Sahel. Elle est représentée au niveau des pays par des coordinations nationales. Les statuts et règlements intérieurs ont été adoptés en assemblée Générale en marge du forum des sociétés sahéennes le 5 Septembre 1997 à Banjul en Gambie.

III - LES CONTRAINTES

Les contraintes rencontrées dans l'exécution des activités programmées sont de plusieurs ordres.

* **Contraintes internes au CILSS**

- la mise en place tardive des fonds. En effet les premières avances de fonds ont été mises en place seulement en fin mars 1997 soit un trimestre après l'adoption du programme d'activités.
- les difficultés liées à la mise en oeuvre des activités au plan financier et administratif notamment la coordination de la logistique avec le centre de gestion pour la tenue des réunions ; la lenteur dans la transmission par le Centre de gestion des justificatifs aux Bailleurs de fonds entraînant un blocage des avances de fonds de la part des Bailleurs et de ce fait la déprogrammation ou l'inexécution de certaines activités avec comme conséquence des désagréments à l'endroit des partenaires.
- le manque de répondant ou relais opérationnel au niveau des pays ;
- les perturbations liées au contexte de l'exercice Sahel 21 et de la tenue des instances de l'institution qui ont considérablement réduit le temps réel effectivement consacré aux activités propres du projet.

* **Contraintes externes**

Les contraintes liées aux partenaires du projet au niveau des pays :

Au niveau de la mobilisation des groupes sociaux, la première préoccupation du PADLOS est celle de la structuration des coordinations nationales des organisations paysannes, des femmes, des jeunes, etc. pour assurer une représentativité des organes de décision et de permettre une meilleure circulation de l'information. Cette préoccupation semble être partagée par l'ensemble des partenaires mais ils ne fournissent pas beaucoup d'efforts dans ce sens. Nous avons l'impression d'un blocage dû en partie au manque des moyens mais aussi au manque d'initiative propre venant des partenaires.

Ces organisations attendent tout leur financement du PADLOS. Ce qui est contraire à la philosophie d'intervention du projet. Des initiatives timides sont prises mais beaucoup restent à faire.

L'incompréhension des certains partenaires quant à l'appui du PADLOS à ces organisations qui seraient déjà financées au niveau des ONG, des bailleurs dans les pays. Cette confusion entraîne une certaine méfiance des partenaires qui pensent qu'il s'agit de groupes de « producteurs », de « femmes », de »jeunes » etc. du CILSS. Donc la plate-forme des producteurs, des jeunes, le REFESA, sont perçus comme une initiative du CILSS, donc une initiative de plus et de ce fait les rend méfiants. Cette vision a des conséquences sur la crédibilité de la plate-forme et ses capacités de mobilisation des ressources.

IV - PERSPECTIVES

Pour l'année 1998, il est prévu la réalisation des activités suivantes :

A. ACTIVITES DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET

En ce qui concerne les activités de coordination et de gestion, l'année 1998 sera consacrée aux activités suivantes :

- une maîtrise du système de suivi-évaluation par l'élaboration et l'exploitation des fiches et questionnaires d'évaluation des activités ; l'amélioration des capacités des groupes cibles en vue d'un meilleur suivi de l'impact du projet ; cette activité sera menée avec l'appui d'un consultant de l'USAID.
- l'opérationnalisation de la base de données : la conception d'un logiciel de gestion de base de données confiée à un informaticien est en cours. Un travail de collecte d'informations est prévu courant 1998 pour alimenter la base de données. Les groupes sociaux seront impliqués dans la collecte d'informations
- une amélioration de la diffusion des documents aux partenaires : avec la signature récente d'un contrat de service pour l'expédition du courrier, le PADLOS espère ainsi trouver une solution pour la diffusion des documents auprès des partenaires,
- une valorisation des études réalisées par le Projet : l'ensemble des études réalisées seront éditées en ouvrage et diffusées,
- un appui à la gestion administrative et financière par le suivi et la mise en oeuvre du programme des activités et du budget. Le logiciel de suivi budgétaire mis en place par le centre de gestion devra aider le projet à améliorer la programmation des activités et assurer un meilleur suivi de l'exécution du budget,
- en plus de ces activités il est prévu la participation de l'équipe du projet aux activités du noyau central, une meilleure collaboration avec les autres projets du CILSS et notamment avec le PRISME en matière de communication et le PASP,

- et enfin la poursuite de la formation du personnel, en favorisant la participation des experts du projet aux modules de formation organisés par certains organismes de formation.

B. ACTIVITES TECHNIQUES

Pour accroître la synergie entre les activités, le projet interviendra autour des axes suivants : mobilisation des groupes sociaux - renforcement des capacités de ces groupes - cadre législatif et réglementaire, notamment sur le foncier et la décentralisation.

A.1. Mobilisation des groupes sociaux

L'activité consistera à appuyer la volonté de la société civile sahélienne qui de plus en plus se mobilise pour être impliquée dans la gestion du développement des pays sahéliens (plate-forme des paysans, réseau des femmes sahéliennes). L'objectif consiste à renforcer leurs structures afin de jouer un rôle formel dans les décisions et actions les concernant.

A.1.1. Appui à la structuration de la plate-forme paysanne

Cette activité va se poursuivre et sera matérialisée par l'appui technique et financier aux plates-formes nationales et sous-régionale dans l'organisation des débats aux différents niveaux et la mobilisation des ressources locales auprès des partenaires locaux. Le PADLOS apportera également son appui pour l'organisation des réunions statutaires de la plate-forme au niveau sous régional.

A.1.2. Appui à la mise en place d'un réseau sur la décentralisation et le foncier au Sahel

L'idée de réseau en matière de décentralisation et de foncier au Sahel est apparue depuis la Conférence Régionale sur la problématique foncière et la décentralisation tenue à Praia en Juin 1994 et a été depuis réaffirmée en maintes occasions.

Dans le contexte actuel, un réseau sur la décentralisation au Sahel pourrait notamment avoir les fonctions essentielles suivantes :

- assurer une meilleure circulation de l'information en matière de foncier et de décentralisation
- favoriser les échanges d'expériences et une réflexion commune en la matière
- collecter et capitaliser les expériences
- offrir des opportunités de débats sur la problématique foncière et la décentralisation et promouvoir des approches novatrices en la matière

A.1.3. Appui à la consolidation du REFESA

Le réseau étant très jeune (deux mois d'existence seulement), il a besoin d'être appuyé de façon assez conséquente pour pouvoir jouer pleinement son rôle d'avocat des Sahéliennes. Le bilan réalisé en Octobre 1997 en marge de la rencontre de Ndjaména a fait état de plusieurs contraintes. Les femmes ont souhaité l'appui du PADLOS pour la recherche de solutions. L'intervention du PADLOS consistera donc à maintenir l'appui - conseil au réseau pour son démarrage et à renforcer sa capacité et celle de ses membres à travers des sessions de formation et des voyages inter pays pour des échanges d'expériences.

L'objectif recherché est de renforcer les capacités organisationnelles du réseau au niveau régional et national.

La poursuite de cet objectif s'articulera autour des axes suivants :

- Appui- conseil à la mise en place des coordinations nationales dans les pays
- Appui- conseil au réseau régional
 - pour la reconnaissance juridique et un soutien financier pour son démarrage
 - voyages d'échanges d'expériences et d'idées entre les coordinations
- Rencontre des coordinations nationales pour une réunion statutaire
 - élaboration d'un plan d'action du réseau
 - partage des cotisations entre le niveau régional et national
- d'autres décisions importantes.

A.2. Renforcement des capacités

L'intervention du PADLOS consistera à maintenir l'appui-conseil aux groupes sociaux pour renforcer leurs capacités institutionnelles et juridiques à travers l'information et la formation.

A.2.1. Information

A.2.1.1 Appui à la collecte d'informations sur les partenaires

Il s'agira de renforcer les capacités de la plate-forme paysanne et du REFESA dans la recherche des informations sur les partenaires potentiels (Bailleurs de fonds, ONG, structures de formations), de renforcer leurs capacités de mobilisation des ressources financières et humaines et de favoriser la création d'un partenariat.

Le PADLOS apportera son appui par le recrutement d'une personne ressource qui aidera à organiser des contacts avec les partenaires, à identifier et à analyser les possibilités qui existent et éditer un répertoire.

Ces informations serviront également aux rencontres avec les partenaires pour la mobilisation des ressources pour le financement des plans d'action de la plate-forme paysanne et du REFESA ainsi que pour la base de données régionale du PADLOS.

A2.1.2. Elaboration d'un recueil de textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des ressources naturelles et de décentralisation

Il s'agira d'élaborer un recueil contenant les principaux textes législatifs et réglementaires régissant les ressources naturelles et la décentralisation au niveau des différents pays membres du CILSS assorti d'une analyse de la problématique.

L'élaboration d'un tel document devrait notamment permettre d'améliorer les connaissances sur les réformes en cours, de mesurer les progrès réalisés depuis Praia et de faciliter les travaux de recherche sur la question.

A2.2. Formation

A2.2.1. Appui à l'élaboration de plans d'action/mobilisation des ressources

En se basant sur des résultats recueillies sur le partenariat potentiel pour une collaboration fructueuse et de l'atelier sur le développement des capacités en planification et en négociation, le projet fournira un appui-conseil à la finalisation des plans d'actions par la mise à la disposition de consultant (e)s et à la recherche de mobilisation des ressources par l'appui à l'organisation de tables rondes des bailleurs autour des plans d'actions.

A2.2.2. Atelier régional sur les techniques de négociation et la planification stratégique

Cet atelier va regrouper les coordinations nationales des plates-formes paysannes, les coordinatrices du REFESA .

L'objectif visé est le renforcement des capacités de négociation et de planification des coordinations nationales des plates-formes paysannes et du REFESA afin de leur permettre d'analyser leurs contraintes, de dégager des solutions et d'élaborer un plan d'action national et régional.

Il sera également recherché la synergie entre les deux coordinations (plateforme paysanne et REFESA) à travers des actions concrètes.

Ce renforcement se poursuivra au niveau des pays et sera inscrit comme action prioritaire dans le plan d'action au niveau national.

En plus des membres de la plate-forme paysanne et du REFESA, les structures chargées de la décentralisation et les Organes Nationaux de Coordination de la Convention seront impliqués en raison de l'importance accordée aux deux thèmes dans les plans d'action des deux initiatives.

Cet atelier aura l'appui financier du FIDA.

A.2.2.3. Atelier régional sur "Décentralisation et renforcement des capacités locales"

Dans des pays où pendant plus de trois décennies d'indépendance tout se ramenait au seul Etat, toute idée de prise de responsabilité par les populations de leurs affaires, chose qui est l'essence même de la décentralisation, sera vouée à l'échec tant qu'elles ne seront pas dotées de capacités conséquentes, qu'il s'agisse de capacités juridiques, institutionnelles, financières que techniques.

Cet atelier qui regroupera des représentants d'organisations de base, de collectivités décentralisées et de structures chargées de la mise en oeuvre de la décentralisation examinera les conclusions des études de cas sur la gestion décentralisée des ressources naturelles réalisées au niveau de différents pays membres du CILSS ainsi que les résultats de l'étude PADLOS Education en vue de dégager des axes pour un renforcement des capacités locales en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles.

A.2.2.4. Atelier de restitution Padlos/Education

Il s'agira de faire partager au niveau des communautés de base concernées les résultats des études PADLOS-Education et de gestion décentralisée des ressources naturelles en vue notamment d'assurer une meilleure capitalisation des expériences acquises.

A.2.2.5. Appui à la réflexion de thèmes fédérateurs

L'activité consiste à appuyer les groupes sociaux à organiser des campagnes d'information et des débats sur des thèmes communs tels que la décentralisation, la convention internationale sur la désertification ou encore les résultats de « Sahel 21 »

*** Décentralisation**

La réflexion sur ce thème majeur visera notamment à :

- informer largement les groupes sociaux sur les orientations du processus de la décentralisation afin qu'ils donnent leurs perceptions ;
- analyser les implications de la décentralisation dans le monde rural ;
- déclencher un processus de réflexion régionale sur une décentralisation adaptée au Sahel

*** Appui à la réflexion sur la Convention Internationale sur la Désertification**

La Convention Internationale est un enjeu majeur pour les pays Sahéliens. Le CILSS s'est investi pour appuyer les Etats au cours des négociations et actuellement dans l'élaboration des Programmes d'Actions Nationaux et du Programme d'Action Sous-Régional.

Il s'agit à travers l'élaboration de ces documents de créer et renforcer le partenariat entre les acteurs et d'améliorer la coordination et la gestion des ressources à travers la mise en place des mécanismes institutionnels efficace.

En collaboration avec le PASP, le PADLOS appuiera les groupes sociaux pour jouer pleinement leurs rôles dans le processus d'élaboration et de négociation du PAN et du PASR. Cet appui consistera à favoriser le rapprochement entre les ONG et les groupes sociaux, à apporter un appui technique pour l'élaboration des plans d'actions pour la sensibilisation des groupes sociaux sur les enjeux de la convention, à renforcer leurs capacités pour participer aux débats et aux négociations concernant la convention.

*** Appui à la mise en oeuvre de « Sahel 21 »**

L'objectif de l'exercice Sahel 21 est de donner la parole à l'ensemble des composantes de la société sahélienne sur les évolutions en cours et les perspectives de la région.

Deux ans durant les groupes sociaux se sont impliqués et ont exprimé leurs visions, leurs ambitions et dégagé des stratégies et des actions prioritaires pour l'avenir du Sahel.

Suite au forum de la société sahélienne tenu à Banjul et aux résultats enregistrés, il est plus que nécessaire de maintenir le dialogue avec les groupes sociaux afin de traduire leurs préoccupations en actions concrètes.

Le projet apportera sa contribution, sur le plan méthodologique pour l'organisation de ce dialogue afin que des plans et des projets prenant en compte les préoccupations puissent être élaborés. Il favorisera également les échanges entre les groupes sociaux afin de les sensibiliser aux enjeux liés à l'exercice et la prise en compte de leurs préoccupations.

A2.3. Capitalisation des expériences

A2.3.1. Voyages d'études/échanges d'expériences (Burkina, Mali)

L'activité consistera à appuyer le Ministère de la promotion de la femme du Burkina qui est récemment créé pour faire un voyage d'étude afin de s'imprégner des expériences du Mali en matière de promotion de la femme et de la décentralisation

A.2.3.2. Etude de cas sur la communication sociale (Niger, Cap Vert, Mauritanie)

Au cours de l'année 1997, une première réflexion a été menée pour l'élaboration d'une stratégie de communication pour la plate-forme paysanne. Cette réflexion a permis de dégager les enjeux de la communication pour la prise en compte des préoccupations des acteurs à la base, les niveaux de communication et les outils et mécanismes utilisés actuellement dans ce domaine.

La question de la communication sociale est également une préoccupation pour la mise en oeuvre de la Convention Internationale sur la Désertification avec l'élaboration d'un Programme d'Action National et les Plans Locaux de Développement.

Dans ce cadre, le PADLOS coordonnera une réflexion qui sera basée sur des études de cas au Cap Vert, en Mauritanie et au Niger en collaboration avec le PASP et le CRDI.

Les objectifs visés sont :

- renforcer la participation des populations et des acteurs à la base à la prise de décision, à la réalisation et à la mise en oeuvre des initiatives à la base;
- faciliter la collecte, la circulation et l'application des savoirs locaux ;
- Montrer et discuter les changements sur les modes de vie entraînés par la désertification, ainsi que les changements induits sur ce processus par les initiatives locales des populations de base.

Un atelier méthodologique sera organisé pour les équipes chargées de réaliser des études de cas au niveau des pays.

A.2.3.3. Etude de cas sur les savoirs faire locaux

En collaboration avec le PASP et le RIOD Afrique de l'Ouest, il sera réalisé un inventaire des techniques et connaissances traditionnelles de lutte contre la désertification à présenter à la deuxième session du Comité Scientifique et Technique qui se tiendra à Dakar au Sénégal. L'inventaire fera au préalable, l'objet d'un atelier de validation.

L'objectif visé est la valorisation des connaissances et savoirs faire locaux.

A.2.3.4. Décentralisation et participation des femmes à la gestion du développement local

Il a été reconnu à différents niveaux de réflexions que la décentralisation offrait des opportunités aux femmes et leur permettaient de se repositionner afin de mieux participer à la gestion du développement de leurs communautés. Améliorer leur représentativité dans les sphères de prise de décision est une condition sine qua non pour que leurs préoccupations spécifiques soient prises en compte.

Il s'agira de mener une étude de cas au Sénégal qui sera complétée par une documentation sur les expériences des autres pays membres du CILSS. Le Sénégal est choisi pour l'étude de cas car il a accumulé une somme d'expériences en matière de politiques de la promotion de la femme, de décentralisation et de réformes foncières et agraires qu'il a initiées depuis son accession à l'indépendance en 1960.

La synthèse fera l'objet d'un atelier régional de validation et de diffusion.

L'objectif recherché sera d'évaluer le niveau et le degré d'implication des femmes aux instances de prise de décision et analyser les facteurs de blocage à leur réelle implication et faire des propositions de solutions pour lever ces contraintes.

La réalisation de cette activité s'articulera autour des activités suivantes :

- Etude de cas au Sénégal
- Recensement et synthèse des expériences des 8 autres pays
- Atelier régional
- Publication : femmes et pouvoir de décision au Sahel

Au terme de cette activité, le résultat attendu est de formuler des propositions de stratégies pour une meilleure participation des femmes à la gestion du développement local.

A.2.3.5. Appui à la réflexion les économies locales

L'un des aspects importants de la relance des économies locales est les échanges et les interdépendances entre ville et milieu rural.

Le groupe qui sera composé d'un noyau dur (CILSS/Club du Sahel/PDM) identifiera des thèmes de réflexion qui alimentera des débats pour un groupe plus élargi composé de personnes ressources et des partenaires dans les pays. L'objectif visé est de relancer ou d'ouvrir le débats sur des questions clés sur les enjeux du développement local comme axe stratégique pour les pays sahéliens.

Au cours de cette année, il sera organisé deux réunions de travail pour le groupe de réflexion et une réunion élargie.

Pour la réunion élargie, le thème pourrait être sur la problématique du financement du développement local. Il s'agit d'un thème qui revêt aujourd'hui une grande importance car la mobilisation des groupes sociaux, la politique foncière et la mise en oeuvre de la politique de décentralisation ne saurait être une fin en soi ; elle n'aura de sens que si elle se traduit par un réel développement local c'est à dire un développement local maîtrisé et adapté aux compétences des populations à la base. Cette rencontre qui regroupera des représentants d'organisations de base, des élus locaux, des responsables de structures de financement devra permettre de dégager des axes pour la mobilisation de ressources financières en faveur du développement local.

A.3. Cadre législatif et réglementaire

Les activités prévues dans cet axe visent notamment à appuyer les Etats à pouvoir élaborer et vulgariser des textes législatifs et réglementaires conséquents en matière foncière et de décentralisation et à pouvoir se doter d'observatoires sur le foncier, outils irremplaçables pour une prise en charge effective des questions foncières au niveau national.

A.3.1. Appui aux actions de réformes foncières et de décentralisation

Suite à l'Atelier Régional sur "Décentralisation et réformes foncières" tenu à N'Djamena en juillet 1997 et qui a permis de dégager des options de politiques foncières adaptées au contexte de décentralisation et de dégager une approche méthodologique d'élaboration de loi d'orientation foncière, il s'agira d'appuyer de manière plus systématique les différents pays membres du CILSS à mettre en oeuvre leurs actions de réformes foncières .

Cet appui s'articulera autour des axes essentiels suivants :

A.3.1.1. Appui au processus d'élaboration d'une nouvelle loi foncière en Guinée Bissau

Suite au soutien apporté à la première phase, il s'agira d'appuyer la Guinée Bissau à pouvoir finaliser son processus d'élaboration d'une nouvelle loi foncière. Cet appui concernera notamment la mise à disposition de conseils techniques et de consultant(e)s pour l'élaboration des projets de textes et la vulgarisation de la nouvelle législation en même temps qu'il sera procédé à une évaluation du processus, premier du genre, pour en tirer des leçons devant servir à d'autres réformes.

A.3.1.2. Réflexion sur femmes et sécurisation foncière : capitalisation et valorisation des expériences de droits coutumiers et des formes alternatives d'accès sécurisé des femmes au foncier, cas du Burkina

Bien que des réformes agraires et foncières sont en cours partout dans le Sahel, l'accès sécurisé des femmes au foncier reste encore précaire. Dans la mesure où, une des ambitions prioritaires des femmes sahéliennes au 21 ème siècle se pose en terme d'accès sécurisé aux terres agricoles, il devient urgent de trouver des solutions appropriées.

L'activité consistera à : appréhender les coutumes , les valeurs sociologiques traditionnelles et les formes alternatives utilisées présentement en matière de sécurisation foncière pour les femmes; à analyser les réformes foncières en vigueur dans le pays. Elle sera menée au Burkina Faso. Dans la même logique que Padlos Education et Sahel 21, la démarche de la recherche sera participative. La collecte des informations se fera sur la base d'un zonage et par l'approche participative (MARP), en collaboration avec les ministères et institutions concernées. Le Burkina a été pris comme une zone pilote pour l'année 1998 parce que présentant des atouts institutionnels favorables à l'utilisation immédiate des résultats de la réflexion dans ses politiques de réformes foncières : la RAF va être révisée et le Ministère de la Promotion de la femme a dans ses axes stratégiques pour la promotion de la femme l'accès sécurisé des femmes au foncier.

A.3.1.3. Etude régionale sur la problématique d'élaboration des codes pastoraux

Le secteur de l'élevage est toujours apparu comme « le parent pauvre » des politiques de développement au Sahel. Aujourd'hui à la faveur des réformes politiques et législatives en cours, l'élaboration des législations pastorales adaptées est partout à l'ordre du jour au Sahel. L'objectif de cette étude sera de fournir aux Etats membre du CILSS des éléments d'orientation dans ce sens.

A.3.2. Appui à la mise en place d'observatoires sur le foncier et les institutions locales

La mise en place d'observatoires sur le foncier et des institutions locales s'inscrit en droite ligne des orientations émises par le Colloque International sur le foncier au Sahel tenu à St. Louis en avril 1997 .

Face à la profondeur de la crise foncière et à la complexité des problèmes posés, la mise en place d'observatoires sur le foncier s'avère aujourd'hui indispensable pour mieux aborder la problématique foncière au Sahel.

L'objectif fondamental des observatoires sur le foncier sera notamment d'aider les instances nationales et les collectivités locales à mettre au point des dispositions légales plus propices à une mise en valeur durable et équitable des ressources naturelles.

Pour cette année, il s'agira essentiellement d'appuyer un premier groupe de quatre pays (Burkina, Niger, Tchad, Gambie) à formuler un document solide de projet d'observatoires sur le foncier et à les aider éventuellement à mobiliser les financements nécessaires. Cet appui sera fourni à travers les activités ci-après :

A.3.2.1. Elaboration d'une note technique

Il s'agira d'élaborer à l'intention des quatre pays sus-mentionnés une note contenant les orientations relatives à la mise en place d'un observatoire sur le foncier sur la base des éléments dégagés lors du Colloque de St. Louis et des connaissances scientifiques actuelles en la matière.

A.3.2.2. Atelier d'appui méthodologique

Cet atelier concernera les quatre pays indiqués plus le Mali qui mène déjà une opération pilote d'observatoire sur le foncier.

L'objectif de cet atelier sera de procéder à un échange de points de vue afin de définir les contours techniques et les modalités de mise en oeuvre d'un observatoire sur le foncier.

A.3.2.3. Appui-conseil sur la formulation de documents de projet

Il s'agira d'appuyer chacun des pays retenus à formuler un document de projet conséquent. Cet appui se fera notamment à travers la mise à disposition de documents, de conseils techniques ou de consultant(e) en cas de besoin.

A.3.2.4. Ateliers nationaux de validation

Un appui technique sera également donné aux différents pays concernés pour leur permettre d'organiser chacun un atelier regroupant les différentes structures nationales concernées par la mise en oeuvre d'un observatoire sur le foncier en vue de procéder à la validation du document du projet.

V. CONCLUSION

Au regard de l'analyse des activités menées au cours de ce deux années, nous constatons que :

- les groupes sociaux (producteurs, femmes,) se sont mobilisés et se sont investis avec beaucoup d'ardeur aux activités du projet. Cela dénote de l'intérêt de ces groupes à jouer pleinement leurs rôles dans les politiques de développement. Il faut noter que cette participation a été limitée d'une part par la faiblesse des compétences et des capacités des acteurs, par la faiblesse de leur représentativité ou encore par manque de stratégies adéquates pour la mobilisation des ressources financières;
- la capitalisation des expériences, dans tous les domaines du projet, montrent que les pays sahéliens regorgent des expériences très riches qui malheureusement ne sont pas valorisées. Ils conviendra d'attirer l'attention sur ces expériences; ce qui permettra d'élaborer des textes législatifs et réglementaires qui pourront être appliqués aisément ;
- Certains acteurs marginalisés (femmes, pasteurs) jouent un rôle incontournable dans le développement des pays sahéliens. De ce fait des stratégies doivent être développées pour valoriser leurs participation ;
- la valorisation des ressources humaines est un axe fondamental pour le développement local au Sahel. Il convient de développer une stratégie de valorisation des ressources humaines qui intègre l'ensemble des composantes du développement à savoir la politique, l'économie, l'environnement, etc.
- Les projets du Programme Majeur Politique de Gestion de ressources naturelles doivent s'intégrer davantage afin d'aboutir à la « création » d'un programme unique avec des volets.